

Une longue histoire de croissance



Taux d'intérêt des participations de Foresters
5,5 %
 1 mai 2024 au 30 avril 2025

L'assurance vie avec participation offre la valeur ajoutée du potentiel de croissance des participations

La Financière Foresters^{MC} détient plusieurs types de produits pour vous aider à répondre à vos besoins actuels et futurs. Certains de nos produits d'assurance vie sont appelés « avec participation » étant donné qu'ils vous permettent de participer au succès de Foresters au moyen de participations, lorsque nous les déclarons¹.

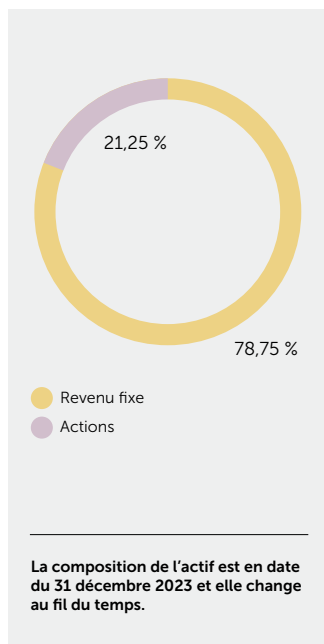
Les participations peuvent être utilisées pour souscrire une couverture supplémentaire, réduire les primes, être déposées auprès de Foresters pour accumuler des intérêts ou même être versées en espèces.

Comment sont calculées les participations

Le taux d'intérêt des participations de Foresters indique le taux réalisé sur le portefeuille qui soutient les produits d'assurance vie avec participation de Foresters. Le taux peut révéler des techniques de lissage pour équilibrer la volatilité des taux d'intérêt. N'oubliez pas que le taux présumé sur l'illustration de vente fournie par votre conseiller sera différent, puisque ce taux est particulier au produit et non au portefeuille de produits avec participation.

Chaque année, Foresters examine le rendement de ses produits à participation. Nous tenons compte des statistiques des sinistres, de la manière dont nous gérons nos dépenses et du rendement du portefeuille de placements qui soutiennent les produits à participation. Ces variables font partie d'une évaluation plus vaste que Foresters utilise pour obtenir le calcul final des participations annuelles relatives au certificat.

Foresters a versé des participations régulièrement depuis plus de 60 ans.



Année	Taux d'intérêt des participations de Foresters	Rendement total de l'indice composé S&P/TSX ²	Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans ³	Indice des prix à la consommation ⁴
2000	8,8 %	6,2 %	6,0 %	3,2 %
2001	8,4 %	-13,9 %	5,3 %	0,7 %
2002	8,1 %	-14,0 %	5,1 %	3,8 %
2003	8,3 %	24,3 %	4,5 %	2,1 %
2004	8,1 %	14,5 %	4,3 %	2,1 %
2005	8,6 %	24,4 %	4,0 %	2,2 %
2006	8,4 %	17,3 %	4,1 %	2,0 %
2007	8,5 %	9,9 %	4,0 %	2,2 %
2008	7,9 %	-33,0 %	2,7 %	2,3 %
2009	7,3 %	35,1 %	3,6 %	0,3 %
2010	7,3 %	17,7 %	3,1 %	1,8 %
2011	7,3 %	-8,7 %	1,9 %	2,9 %
2012	7,0 %	7,2 %	1,8 %	1,5 %
2013	7,2 %	13,0 %	2,0 %	0,9 %
2014	7,2 %	10,6 %	1,9 %	2,0 %
2015	6,8 %	-8,2 %	1,0 %	1,1 %
2016	6,2 %	21,1 %	1,0 %	1,4 %
2017	6,4 %	9,1 %	2,18 %	1,6 %
2018	6,2 %	-8,9 %	2,3 %	2,3 %
2019	6,2 %	22,8 %	1,7 %	1,9 %
2020	5,5 %	5,6 %	0,7 %	0,7 %
2021	5,25 %	25,2 %	1,3 %	5,1 %
2022	5,5 %	-5,75 %	2,8 %	6,8 %
2023	5,5 %	11,83 %	3,38 %	3,9 %

Le tableau ci-dessus affiche le rendement antérieur des taux d'intérêt des participations de Foresters par rapport à d'autres indicateurs bien connus⁵.

Le diagramme qui l'accompagne indique la composition de l'actif du portefeuille qui soutient les produits applicables avec participation. Les placements sont sélectionnés avec soin en tenant compte de la sécurité et de la croissance à long terme.

Des options d'affectation des participations pour répondre à vos besoins uniques

L'assurance vie entière avec participation de Foresters vous procure une sécurité financière sur laquelle vous pouvez compter et offre la flexibilité de cinq options d'affectation des participations parmi lesquelles choisir :

Assurance valorisée

Votre couverture initiale est une combinaison d'assurance permanente et d'assurance temporaire d'un an. Vous versez une prime moins élevée que celle d'une couverture d'assurance permanente. Chaque année, les participations sont utilisées pour payer une assurance temporaire d'un an et tout excédent est utilisé pour souscrire une couverture au moyen de bonifications d'assurance libérée, qui peuvent également accumuler des participations.

Bonifications d'assurance libérée

Les participations peuvent servir à souscrire une couverture d'assurance vie permanente complémentaire sans prime additionnelle. Les bonifications d'assurance libérée accumulent des participations et ont une valeur de rachat.

Réduction de prime

Les participations sont appliquées au paiement des primes. Si les participations sont plus importantes que les primes dues dans une année donnée, le solde des participations sera affecté à une autre option d'affectation des participations.

Participations capitalisées

Les participations sont déposées dans le certificat et peuvent accumuler des intérêts. Les participations et les intérêts accumulés peuvent être retirés à tout moment, et ils sont assujettis à l'imposition.

Païement en espèces

Les participations sont versées directement au propriétaire du certificat.



La Financière Foresters offre gratuitement à ses membres des bénéfices⁶ pour améliorer leur vie de tous les jours.

Des bourses d'études sur concours⁷ à l'Apprentissage continu⁸, aux subventions communautaires et activités de bénévolat inspirantes, les bénéfices peuvent faire partie du quotidien des membres.

Offert gracieusement par :

La Financière Foresters, Foresters, Foresters Aide, Moments de Foresters, Foresters Renouveau, Foresters Go, le logo de Foresters Go et Aider autrui est notre raison d'être sont des noms commerciaux et des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, ON, Canada M3C 1T9) et de ses filiales. NC329

¹ Ne s'applique pas aux certificats pour lesquels Foresters ne prévoit pas de verser de participations. Bien que les participations soient prévues sur certains produits de Foresters, elles ne sont pas garanties. Les produits d'assurance vie à participation mentionnés font référence aux certificats tarifés par L'Ordre Indépendant des Forestiers.

² Le rendement total de l'indice S&P/TSX comprend le réinvestissement des participations. Tous les chiffres représentent les rendements annuels de l'année civile. TSX © droit d'auteur 2024 TSX Inc. Tous droits réservés

³ Les rendements des obligations du gouvernement du Canada de cinq à dix ans proviennent de Statistique Canada, tableau CANSIM 176-0043, séries V122486 (site Web de Statistique Canada), le 18 avril 2024. Pour chaque année civile, la moyenne des valeurs mensuelles a été utilisée.

⁴ Les taux d'inflation de l'indice du prix de la consommation sont fondés sur le changement de janvier à janvier, prélevés de Statistique Canada, tableau CANSIM 326-0020 (site Web de Statistique Canada), le 18 avril 2024.

⁵ Il peut y avoir des différences importantes entre les produits selon leur rendement et les principaux indicateurs qui ont une incidence sur le rendement passé. Le rendement passé ne garanti pas le rendement à venir.

⁶ Les membres de Foresters sont des personnes assurées en vertu d'un certificat d'assurance vie ou d'assurance maladie ou ils sont des rentiers détenteurs d'un certificat de rente, établi par L'Ordre Indépendant des Forestiers, de la Compagnie d'assurance vie Foresters ou encore ils sont des membres sociaux fraternels. Les bénéfices de membre de Foresters sont non contractuels, assujettis à des conditions d'admissibilité, à des définitions et à des restrictions spécifiques à chaque bénéfice, et ils peuvent être modifiés ou annulés sans préavis, ou ne plus être offerts.

⁷ Le programme des bourses d'études sur concours de Foresters est géré par International Scholarship and Tuition Services, Inc. au nom de la Financière Foresters. Les membres admissibles, leur conjoint, leurs enfants à charge et petits-enfants peuvent présenter leur candidature sous réserve des critères d'admissibilité. Visitez <https://www.foresters.com/fr-ca/la-difference-foresters/bourses-detudes> pour en savoir plus.

⁸ Le Programme d'Apprentissage continu de Foresters est administré par The Training Company Inc.

503678 FR 05/24